

communiqué de presse

Paris, le 3 avril 2024

Malakoff Humanis, acteur clé de la prévention santé, annonce le déploiement de son dispositif Mon Bilan Cardio

Alors que s'est tenu mardi 2 avril à l'Assemblée nationale un débat sur le thème « *Construire une politique globale de prévention en santé* »¹, Malakoff Humanis, acteur majeur de la protection sociale complémentaire, annonce le déploiement de son dispositif de prévention des maladies cardiovasculaires : **Mon Bilan Cardio**. Lancé en phase d'expérimentation fin 2022, ce dispositif affiche un bilan très positif qui illustre l'efficacité de la collaboration entre différents acteurs du système de santé. Ce programme répond à un enjeu majeur de santé publique : développer l'accès à la prévention pour tous, notamment en entreprise.

Laurent Borella, Directeur Santé de Malakoff Humanis déclare : « *La place accordée à la prévention dans notre système de santé reste encore trop limitée et peu ambitieuse. Grâce à la connaissance fine qu'elles ont de leurs assurés - entreprises et particuliers -, les complémentaires santé sont idéalement placées pour proposer des services de prévention personnalisés, et mettre en œuvre des dispositifs en entreprise. Malakoff Humanis se saisit de cet enjeu, convaincu que pour améliorer la santé, il est important d'agir sur les déterminants de la santé dans le cadre d'une véritable stratégie de gestion du risque. C'est une stratégie gagnante à long terme, à la fois pour l'accès aux soins des assurés et pour la maîtrise des dépenses de santé* ».

Mon Bilan Cardio : un dispositif complet

Ce dispositif de prévention personnalisé permet de détecter et d'analyser les facteurs de risques cardiovasculaires et d'identifier les comportements susceptibles d'impacter ces risques ; alimentation, activité physique, sommeil, stress, sédentarité, IMC, consommation d'alcool ou de tabac.

Plus de **10 000 bilans ont été réalisés** depuis le lancement du dispositif fin 2022. Un risque élevé sur au moins une pathologie cardiovasculaire - infarctus du myocarde, AVC, hypertension artérielle, diabète, embolie pulmonaire et phlébite, insuffisance cardiaque ...- a été détecté chez **40%** des participants. Ces derniers ont alors été orientés vers leur médecin traitant pour une prise en charge. Parmi ces 40% de personnes à risque, seules 5% d'entre elles avaient conscience de l'être avant de réaliser le bilan. Face à leur bilan, plus d'un salarié sur deux a décidé de modifier ses habitudes de vie et/ou de voir son médecin traitant.

¹ Débat à l'Assemblée nationale à l'initiative de Cyrille Isaac-Sibille, député du Rhône et Secrétaire de la Commission des Affaires Sociales, en séance publique, le 2 avril, sur le thème « Construire une politique globale de prévention en santé : avec quels objectifs, quelles priorités, quels indicateurs, quelles données et quels financements ? », avec la participation du ministre délégué à la Santé et à la Prévention, Frédéric Valletoux

Proposé en self-care, Mon Bilan Cardio comprend trois étapes :

- Un **questionnaire médical en ligne** destiné à identifier le niveau de risque, réalisé à partir d'un espace sécurisé créé par l'assuré ;
- Ce bilan en ligne est suivi d'une **téléconsultation** avec un médecin généraliste qui peut le cas échéant prescrire un examen complémentaire (prise de sang), ou d'un entretien avec prises de mesures biologiques (tension artérielle, glycémie capillaire) avec un **pharmacien** ;
- A l'issue de cette étape, l'assuré reçoit un **bilan détaillé de ses résultats** ainsi que des recommandations personnalisées en fonction de son niveau de risque et de ses habitudes de vie. Quels que soient les résultats, il est invité à les partager avec son médecin traitant. En cas de risque avéré, il lui est recommandé de contacter son médecin traitant qui pourra lui prescrire des examens complémentaires ou l'orienter vers un spécialiste.

Pour déployer ce dispositif digital et humain intégrant l'intervention d'un professionnel de santé, Malakoff Humanis s'est associé à un groupement de plus de 1200 pharmaciens indépendants, présents sur **l'ensemble du territoire** et particulièrement investis dans la mise en œuvre d'actions de prévention et de dépistage : Giphar. Pour mailler l'ensemble du territoire, Malakoff Humanis s'est également associé à une plateforme créée par des professionnels de la santé, médecins généralistes et spécialistes : Livi, l'un des acteurs majeurs de téléconsultation.

Le dispositif est également proposé en entreprise avec l'intervention sur place de professionnels de la santé qui accompagnent les assurés dans la réalisation du questionnaire, prennent leurs constantes (tension artérielle, taux de cholestérol et de glycémie) et réalisent un bilan directement sur place. Ce dispositif en entreprise est réalisé en collaboration avec les professionnels de santé du réseau d'infirmiers Médicalib.

Ce parcours de prévention, simple et confidentiel, a été construit sur la base de travaux prenant en compte les recommandations médicales internationales et françaises, en particulier celles de la Haute Autorité de Santé. Il fait appel au meilleur des nouvelles technologies, et les algorithmes d'évaluation des risques, ainsi que les contenus et les restitutions, ont été conçus et validés avec un **Comité Scientifique composé d'experts** : Docteur Martine DUCLOS, Service de Médecine du Sport et des Explorations Fonctionnelles, CHU de Clermont-Ferrand ; Docteur Marc HARBOUN, Directeur Médical, Hôpital de la Porte Verte à Versailles ; Professeur François CARRE, Cardiologue et médecin du sport, Service des explorations fonctionnelles et de médecine du sport, Hôpital Pontchaillou, CHU de Rennes ; Docteur Jean-François Thébaut, cardiologue et vice-président de la Fédération Française des Diabétiques.

Le bilan et les données associées sont conservés dans un **espace sécurisé** (HADS, authentification forte) auquel seul l'utilisateur a accès.

La prévention des maladies cardiovasculaires, un enjeu de santé publique

Les maladies cardiovasculaires sont aujourd'hui la deuxième cause de mortalité en France après les cancers, et la première chez les femmes. Malgré les progrès thérapeutiques, ces pathologies sont à l'origine de 140 000 décès par an². En France, les maladies cardiovasculaires représentent 17% des arrêts de travail, 17% des invalidités, 7% des décès, et 17,9 milliards³ de dépenses de santé pour l'Assurance Maladie (médicaments, hospitalisation...).

² Fédération Française de Cardiologie

³ Assurance Maladie

17 millions de personnes vivent avec une hypertension et les 2/3 d'entre elles ne le savent pas⁴. Lorsque l'on sait que 80% des accidents cardiovasculaires sont évitables avec une information, une éducation à la santé et un dépistage dédié⁵, la prévention est un élément clé pour réduire la morbidité et sauver des vies. Investir aujourd'hui dans cette démarche de prévention permettra également de réduire à terme les coûts liés à ces pathologies et ainsi de contribuer à la maîtrise des dépenses de santé.

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,7 Mds€ de fonds propres, 414 000 entreprises clientes en Assurance et en Epargne et plus de 9 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 42,2 Mds€ d'allocations à 6,3 millions d'allocataires, et gère les cotisations de 601 000 entreprises et plus de 7 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2023, le Groupe a consacré 201 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis

⁴ Santé Publique France, Mai 2023

⁵ OMS, Mai 2017